

Appels d'offres

# DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

## DIPLÔME D'UNIVERSITÉ CONTRATS PUBLICS ET CONCURRENCE

La formation a pour but de permettre à des professionnels, ou débutants en la matière de se professionnaliser dans le domaine de l'achat public avec des spécialités distinctes.

Il permet d'acquérir les connaissances et un savoir-faire méthodologique par la maîtrise des fondamentaux et des aspects les plus techniques de la commande publique.

### OBJECTIFS

Ce DU a pour objectifs de maîtriser les procédures d'achats, grâce à une analyse du droit positif et à des mises en situation, et de connaître les règles applicables aux professionnels chargés de les mettre en œuvre.

### PUBLICS CONCERNÉS

- > Juriste, responsable/directeur juridique, conseil juridique, consultant, étudiant en fin de cursus ;
- > Responsable/directeur achat, acheteur, directeur des services économiques, responsable filière achat, référent achat, cadre référent d'un service déconcentré de l'Etat ;
- > Toute personne désirant intégrer le service juridique/achat d'une collectivité territoriale, d'un établissement public, d'un établissement de santé et/ou médico-social, d'une entreprise.

#### INFORMATIONS LIÉES AUX MESURES EXCEPTIONNELLES :

Continuité de la formation : cette formation en présentiel, est susceptible de vous être proposée en distanciel en cas de mesure exceptionnelle. Dans ce cas, les prérequis demandés en matière d'équipement sont un ordinateur de bureau ou portable muni de caméra et audio (internes ou externes) et d'un accès internet.

#### Formation continue :

N° déclaration d'activité : 93 83 P00 26 83 délivré par le Préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur  
Siret : 198 307 662 00017

#### Possibilités de financement de la formation :

- > Via le dispositif du plan de développement des compétences, auprès de votre Opco.
- > Prise en charge possible du FIF-PL - fonds pour la formation professionnelle des salariés et des indépendants - En fonction des critères votés par la Commission Professionnelle.

### MODALITÉS

#### Durée des études :

- > 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2025
- > Un vendredi journée et un samedi matin par mois
- > 96 heures

#### Lieux :

- > UFR Droit de Toulon
- > Campus de La Garde

#### Informations :

- > T. 04 94 14 22 50 - T. 04 94 14 75 73
- > [dfpa@univ-tln.fr](mailto:dfpa@univ-tln.fr)

#### RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

- > **Grégory MARCHESINI**,  
Maître de conférences,  
[gregory.marchesini@univ-tln.fr](mailto:gregory.marchesini@univ-tln.fr)
- > **Karine DALMAS**, Directrice  
de la Commande Publique  
Département du Var  
[kdalmas@var.fr](mailto:kdalmas@var.fr)



FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
ET ALTERNANCE

UNIVERSITÉ DE TOULON

## CONTENU DES ENSEIGNEMENTS 96H

### UE1 (48 H) : GÉNÉRALITÉS

#### Typologie des contrats publics

- > Marchés publics (4h)
- > Contrats de concession (4h)
- > Subventions (4h)
- > Autres contrats (4h)

#### Étapes de l'achat public

- > Recensement et programmation (3h)
- > Détermination du besoin et sourcing (3h)
- > Choix de la procédure d'achat (4h)
- > Publicité (3h)
- > Analyse des candidatures (4h)
- > Analyse des offres (3h)
- > Négociations (4h)

#### Différends et contentieux

- > Précontentieux et résolution non juridictionnelle des litiges (4h)
- > Contentieux de la passation (4h)

### UE2 (40H) : APPROFONDISSEMENT

#### Approfondissement des sources

- > Droit pénal des affaires (favoritisme/prise illégale d'intérêts/corruption) (3h)
- > Droit collectivités territoriales/intercommunalité et achat public (3h)
- > Droit des obligations (validité de la formation) (4h)
- > Droit de la concurrence et achat public (3h)

#### Approfondissement des techniques d'achat public

- > Allotissement (3h)
- > Critères/pondération/hierarchisation (4h)
- > Clauses sociales (3h)
- > Achats durables (3h)
- > Marchés particuliers (3h)
- > Variantes (4h)
- > Prix (4h)
- > Gestion des données et restitution (3h)

#### Conférence d'actualité (8H)

### UE3 Exposé-discussion

- > Exposé-discussion devant jury



#### QUALIFICATION DES FORMATEURS

- > Les formateurs sont soit des enseignants de l'Université de Toulon, soit des socio-professionnels spécialistes du domaine.
- > Chaque candidature est soumise à l'approbation du Conseil Académique Restreint qui valide la qualification des intervenants.



#### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > La démarche pédagogique appliquée par les formateurs est adaptée aux apprenants et vise à faciliter l'apprentissage.
- > Au cours de la formation, plusieurs méthodes seront appliquées telles que les méthodes interrogative, active et expérientielle, basées sur le questionnement, la participation active et la mise en œuvre d'un projet en situation réelle.
- > Les enseignants croisent diverses modalités pédagogiques qui se révèlent complémentaires et permettent en fonction des objectifs des diplômes, d'optimiser le temps d'étude : enseignements en présentiel, hybrides et à distance. Pour cela, ils peuvent s'appuyer au sein de l'université de Toulon, sur de nombreux équipements et outils numériques.
- > Une bibliographie sur la thématique du diplôme est fournie aux stagiaires pour poursuivre leur apprentissage.

#### COÛT PÉDAGOGIQUE\*

- > Paiement personnel : 1 200,00 €
- > Prise en charge : 1 500,00 €
- > Étudiant UTLN : 430,00 €
- > Droits universitaires en sus du coût pédagogique : 175 €\*  
> Toute formation est dûe selon les modalités prévues dans le contrat de formation.

\* Coût et droits pour l'année en cours, susceptibles de modification pour l'année suivante.

#### CANDIDATURE

- > Du 1<sup>er</sup> octobre au 30 novembre 2024  
sur eCandidat : <https://callisto.univ-tln.fr/eCandidatFP/>
- > L'autorisation d'inscription est délivrée par une commission d'accès au diplôme après examen du dossier.

#### PRÉ-REQUIS

- > Ce DU s'adresse aux personnes titulaires d'un Bac ou possédant une expérience dans le domaine.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION\*\*

- > L'ensemble du programme de l'année, regroupant les deux modules et les conférences d'actualité, fera l'objet d'un exposé-discussion en fin d'année devant un jury.
- > Chaque note est affectée d'un coefficient de 1.

#### Admission au diplôme :

- > Le diplôme ne pourra être délivré qu'après obtention d'une note globale supérieure à 10/20 après addition des notes coefficientées obtenues pour chaque module et pour l'exposé-discussion, soit 30/60.

\*\* Extrait du règlement des études : <https://dfpa.univ-tln.fr>

#### EFFECTIF

- > Effectif minimum : 10
- > Effectif maximum : 25
- > L'organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

#### HANDICAP

- > Toutes les informations sur le handicap à l'université de Toulon : [www.univ-tln.fr/-Handicap-.html](http://www.univ-tln.fr/-Handicap-.html)